



## Résumé de la réunion du 3 mai 2007 concernant les travaux prévus aux Verneys:

Cette réunion d'information qui avait été demandée par l'association VNEA s'est déroulée devant une nombreuse assistance à la salle du Galibier en présence du Maire, de 5 conseillers municipaux et de Mr Maréchal du RTM (Restauration des Terrains de Montagne)

Voici un résumé des informations fournies sur les 3 chantiers en cours ou à venir :

- 1) **Remise en état du pont des Verneys** au niveau du Rio Benoit. Celle-ci sera réalisée par la DDE avant le passage du Tour de France mi-Juillet.
- 2) **Travaux rue de la Soupière** : La voirie va être élargie de 4 m actuellement à un peu moins de 5 m. Les services techniques vont en profiter pour enfouir les réseaux : eau, électricité et téléphone, égouts et eaux pluviales. Les particuliers concernés sont d'accord pour la vente de leur terrain et il n'y a donc aucune raison de s'opposer à cet élargissement qui ne concerne que le bas du chemin. Le début des travaux est prévu le 9 mai. Les travaux seront interrompus en juillet et août pour reprendre en automne.
- 3) **La rivière** (informations données par RTM) :  
Les laves torrentielles ont fait de gros dégâts et le lit de la rivière a été modifié par le charriage. Les travaux sur le lit de la rivière n'ont pas pu être effectués en même temps que ceux de la route afin de garantir la sécurité des personnels. D'autre part, au printemps, les fortes eaux dues à une fonte précoce ont arrêtées rapidement le chantier qui avait recommencé après la saison d'hiver. Celui-ci ne reprendra qu'aux basses eaux en Septembre. (A noter que ce retard va poser un problème pour le remplissage du lac de la Vieille en aval car l'eau sera trouble et donc difficilement pompable. A suivre).  
Ces travaux consisteront à rétablir une pente moins forte entre le plat des Verneys et le bout de la digue de soutien de la route. Ceci sera fait grâce à la construction d'un radier en enrochements secs avec des barrières bétonnées tous les 5 mètres, perpendiculaires aux enrochements. La priorité sera donnée à la rive gauche pour protéger les habitations. La rive droite ne sera pas restaurée dans l'immédiat et les frais seront pris en charge par la municipalité.
- 4) **Interventions des participants** :
  - Suite à la crue, des travaux de protection parfois très importants ont été entièrement laissés à la charge de riverains, et ce malgré le décret de catastrophe naturelle. Une question est donc posée au maire pour voir comment ceux pourraient être aidés. Le Maire répond qu'il va étudier le dossier.
  - Une précision est demandée sur le minage de deux gros blocs au niveau de la Chapelle. Le RTM explique que ces deux blocs renvoyaient avec force le courant sur l'autre rive provoquant des affaissements. [le creusage du lit par les pelleteuses en est peut-être aussi responsable]
  - Question au sujet de l'accès au télésiège et du nouveau pont : en fait, il s'agira d'une passerelle de 3 m pour les piétons uniquement. Elle sera interdite aux véhicules. L'emplacement de cette passerelle est à l'étude avec le propriétaire du terrain concerné.

- Entretien de la rivière entre Bonnenuit et les Verneys : 13 points sensibles ont été recensés. A suivre.
- Question sur le tout-venant : celui-ci n'est pas accessible aux particuliers.
- Le sentier piétonnier actuel sera fermé pour l'été. Pourrait-il passer plus haut ?  
Le maire répond qu'il faudrait l'accord des propriétaires. A suivre